

Et si on parlait de l'adoption ? L'exemple américain

Article rédigé par *Anne-Hélène O'Malley**, le 18 juillet 2005

Dans une première lettre au Médiateur de l'Éducation nationale, j'ai voulu évoquer les conséquences irréversibles de l'IVG, telles que je les ai subies, en réaction au sujet du bac des premières L, consacré à "la contraception" (Décryptage, 29 juin*).

Dans cette deuxième lettre, je veux montrer que l'adoption ouverte, telle que je l'ai découverte aux États-Unis, donne les mêmes avantages ou des avantages supérieurs à ceux de l'IVG (maternité choisie pour la mère à l'exception des mois de grossesse, parentalité conjointe pour l'enfant, probablement une incidence positive sur la démographie) sans ses inconvénients.

La femme en situation de grossesse non désirée peut en effet aux États-Unis choisir le type de plan d'adoption qu'elle souhaite. Dans un plan d'adoption ouvert, elle pourra avoir des contacts directs avec son enfant et la famille adoptive. Dans une adoption semi-ouverte, elle sera informée des progrès de l'enfant à travers des lettres et des photos. Si la femme ne veut aucun contact avec l'enfant ou la famille adoptive, elle peut aussi choisir un plan d'adoption fermé.

Mon travail dans un centre de grossesse aux États-Unis m'a permis de constater qu'une femme en situation de grossesse non désirée se remet beaucoup plus vite dans le cas d'une adoption ouverte où elle est rassurée sur le sort de son enfant que dans une adoption fermée où ce n'est pas le cas. Elle se remet aussi plus vite dans une adoption fermée que dans une IVG. Même si le processus de deuil est au départ assez similaire, il s'arrête plus rapidement dans l'adoption fermée avec la pensée consolante que son enfant est en vie. En revanche, dans l'IVG, le deuil semble interminable.

Par exemple, si la femme en situation de grossesse non désirée se décide pour un plan d'adoption ouverte, elle pourra choisir sur photos et sur dossiers élaborés par l'agence d'adoption, la famille qui lui convient. Elle pourra tout au long de sa grossesse changer d'avis si elle se décide à élever seule son enfant. Elle sera soutenue dans le centre de grossesse tout au long de ce processus par des groupes de soutien de femmes dans la même situation qu'elle.

Dans l'IVG, tant de personnes semblent y perdre :

- l'enfant à naître perd son droit à vivre ;
- le père et la mère sont blessés au plus profond de leur paternité ou de maternité et dans leur relation par le traumatisme de l'IVG ;
- les médecins sont blessés dans l'exercice de leur art et dans leur conscience ;
- les familles où il y a eu un IVG sont blessées par la perte d'un de leur membre, le stress post avortement, le manque de communication due au secret, le ressentiment... ;
- les familles adoptives trouvent très difficilement des enfants à adopter ;
- la société est probablement atteinte dans sa cohésion sociale et dans ses finances publiques.

Et il reste à mesurer l'impact de l'IVG et du syndrome post avortement sur la productivité, les dépenses de la Sécurité sociale, et la démographie.

Dans l'adoption ouverte, beaucoup de monde peut y gagner :

- l'enfant à naître garde son droit à vivre dans une famille d'adoption avec deux parents. La mère biologique est pour lui comme une tante proche ou éloignée selon ce qu'elle décide. L'enfant adopté est rassuré sur ses origines ;
- la famille adoptive trouve facilement des bébés à adopter. La directrice d'une agence d'adoption ouverte

témoignait que sur plus de 300 cas d'adoption ouverte gérés par son agence un seul ne s'était pas bien passé. Par ailleurs, les familles adoptives seraient par expérience plus demandeuses de contact avec la mère biologique que la mère biologique ne l'est elle même de contact avec l'enfant adopté ;

- la mère biologique pourra opter plus tard pour la maternité choisie avec le compagnon de son choix sans être gênée dans la poursuite de ses études ou de son travail à l'exception peut être du quant dira t'on pour sa grossesse. Elle pourra éventuellement trouver dans la famille adoptive, la famille qui lui a manqué.

- L'impact positif sur les familles ne pourra manquer de se répercuter sur la société.

L'IVG donne l'illusion que la situation de grossesse non désirée peut être effacée, d'où souvent un soulagement immédiat après l'intervention. Mais cette illusion résiste mal à l'épreuve du temps. L'adoption telle qu'elle est pratiquée en France peut sembler pire qu'une IVG pour la femme en situation de grossesse contrainte. En revanche, les centres de grossesse américains répartis sur l'ensemble du territoire proposent des alternatives réelles et attirantes à l'avortement. Ils aident gratuitement les femmes avant, pendant et après une grossesse non désirée.

A.-H. O'M.

(*) "J'ai subi une IVG" : la lettre-témoignage d'Anne-Hélène O'Malley

> Aux lecteurs intéressés, nous pouvons fournir les coordonnées de :

- une ou plusieurs directrices de centre de grossesse américain. Prochainement, sera publié en France le témoignage de l'une d'entre elles sur la guérison du syndrome post avortement. Directrice du centre de grossesse de Denver pendant plus de 20 ans, elle forme nationalement et internationalement les personnes intéressées par ce sujet.

- trois organisations nationales auxquelles les centres de grossesse sont affiliés : Care Net, Heart beat, Birth Rights.

- des agences d'adoption opérant au niveau fédéral et de chaque État.

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>